

Réf: Dossier N° 094816

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE BISTROT DE CHARLES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AVENUE
BOOKER WASHINGTON, Lot 247, Ilot PORTE 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BISTROT DE CHARLES »

Objet : LE BAR RESATURANT, SERVICE TRAITEUR ET LA PRODUCTION DE SPECTACLES EVENEMENTIELS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AVENUE
BOOKER WASHINGTON, Lot 247, Ilot PORTE 1

Dirigeant(s) : Mlle HOIMIAN MAGNIE SANDRA EDEN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03344 du 15/06/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26326/GTCA/RC/2022 du 15/06/2022

